



**Présents :** Elus : Jean-Yves ROUIT, Samira MAKHLOUFI  
M. MADELON directeur des services techniques, Véronique REMY responsable Café associatif  
Membres du comité de quartier inscrits sur la feuille de présence : présents 10/excuse 11/absents 24

OBJET	PRECISIONS DE LA COMMUNE
<b>Présentation Maison Féjaz-Café associatif</b>	
<p>Madame Samira Makhloufi présente la Maison de Féjaz et le quartier dont les administrés ressentent un sentiment d'isolement, notamment depuis la fermeture de la boulangerie. Elle précise que celui-ci a retrouvé du dynamisme.</p> <p>La maison de quartier regroupe les services publics : permanences des différents services de la mairie (Population, Police, RAM, LAEP, CCAS, pôle informatique, élus) ainsi que le Café associatif «Au Bonheur d'une pause».</p> <p>Madame Véronique REMY revient sur le fonctionnement du Café associatif. Celui-ci a pour objectif la rencontre et le partage entre individus. On peut y déguster des boissons et différentes gourmandises. Des activités sont également proposées de façon régulière : Ateliers jeux, Karaoké, Conférences, partage parents-enfants.</p> <p>Une demi-journée d'ouverture est rajoutée aux plages d'ouverture habituelles et un appel est lancé aux personnes souhaitant s'investir en tant que bénévole.</p>	<p>L'objectif est de créer du lien social, favoriser les rencontres entre habitants de tous âges et de toutes origines sociales et culturelles, être un lieu d'information et d'animation local, favoriser la citoyenneté et accompagner les initiatives nouvelles sur le quartier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Café associatif</li> <li>- Jardins partagés</li> <li>- services publics</li> </ul>

<b>Point « zones apaisée » Rues République/Duguesclin</b>	
<p>Le projet concerne les rues de la République, Duguesclin, Laménais et à l'entrée de la rue de la Savoyarde côté Duguesclin. Ce projet a pour but de faire ralentir les véhicules et apporter un sentiment de sécurité aux déplacements des piétons et des cyclistes.</p> <p>La proposition d'un sens unique rue des Belledonnes-rue de la République a été écartée.</p> <p>Sur le parking, projet de déplacement des bancs.</p> <p>Remarque sur la dangerosité de la traversée cycliste rue des Belledonnes au droit de la rue de la République.</p> <p>Question sur le fonctionnement du feu des Belledonnes.</p>	<p>L'aménagement des rues consiste à créer une « zone de rencontre ». Les travaux sont en cours et les panneaux règlementaires ont été commandés.</p> <p>Pour être efficace et garantir la sécurité des usagers, la signalisation verticale doit répondre aux critères suivants : l'uniformité; l'homogénéité; la simplicité; la lisibilité; la continuité des directions signalées. Bien conçue et bien mise en œuvre, la signalisation verticale contribue à réduire les causes d'accident et facilite la circulation. Insuffisante, trop abondante ou impropre à la situation, elle peut être alors facteur de gêne et d'insécurité.</p> <p>Une visite est prévue sur site le jeudi 6/04/23 pour déterminer le nouvel emplacement.</p> <p>Une réflexion est en cours avec les services de Grand Chambéry pour améliorer la sécurité des 2 roues sur cet axe dangereux.</p> <p>Des travaux sont prévus par Gand Chambéry au Carrefour des Belledonnes fin 2023/début 2024 pour améliorer la fluidité de la circulation et notamment la sécurité des modes doux.</p>
<b>Colocaterre M. LAZZARONI nichoirs pour chauve-souris</b>	
<p>Un atelier nichoirs oiseaux s'est tenu le 02 juillet 2022 dans le quartier du Gallaz.</p> <p>Les participants ont été satisfaits de cette animation et sont prêts à renouveler l'expérience.</p>	<p>Avec une participation financière de 10€, les habitants inscrits ont fabriqué lors de l'atelier des nichoirs pour oiseaux, avec un échange sur l'intérêt de la biodiversité.</p> <p>Il est proposé de mettre un nouvel atelier «Nichoirs Chauve-souris» le 3/06/2023 à 15h00 dans le secteur de la cabane à livres.</p>
<p><b><i>Prochaine réunion de la commission :</i></b></p> <p>Vous recevrez votre invitation par mail et une information sera donnée sur la page Facebook et sur le site internet de la mairie</p>	
<p>Jean-Yves ROUIT</p>   <p>Conseiller municipal et délégué au comité de quartier Gallaz-Peyssé</p>	

